REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix Travail Patrie

REGION DE L'EXTREME NORD

DEPARTEMENT DU MAYO DANAY

COMMUNE DE GUEME

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace Work Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO DANAY DIVISION

GUEME COUNCIL

GENERAL SECRETARY

FC 06850
(27/10/2026)

DECISION MUNICIPALE N°04/DMC/SG/GME/2026
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE
LE MAIRE, MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la constitution ;
Vu la loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le Décret N° 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la commune rurale de GUEME, ensembles ses modificatifs subséquents ;
Vu le Décret N° 2012/074 portant création, organisation et fonctionnement des commissions des passations des marchés publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu l'Arrêté N° 000359 A MINDUVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de Guémé, dans le département du Mayo Danay, région de l'Extrême Nord ;
Vu la Décision Municipale N° 05 DMC/GME/2024 du 08 mai 2024 constatant la composition des membres de la commission interne de passation des marchés auprès de la commune de Guémé ;
Vu la lettre n°08/C/GME/CIPM/2026 du 31 mars 2026 portant proposition d'attribution des marchés ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1 : Est attribué, à l'entreprise ci-après désignée le marché sous référencé conformément au tableau ci-dessous

Références	Soumissionnaire	Montant TTC en FCFA	Délai
DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N° 04/AAOC/GUEME/CIPM/2026 DU 25/02/2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 (QUATRE) ADDUCTIONS D'EAU AVEC POMPAGE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE GUEME : 5- construction d'une adduction d'eau potable avec pompage solaire dans la localité de NOUNTOUGAYE DEKIDEREK 6- construction d'une adduction d'eau potable avec pompage solaire dans la localité de WIDIGUE HAGAM 7- construction d'une adduction d'eau potable avec pompage solaire dans la localité de GUEME 8- construction d'une adduction d'eau potable avec pompage solaire dans la localité de GOYONRE	ETS SOLAR HYDRAULIC Tél : 696 85 05 92/695 18 61 60	76 445 184	03 mois

Article 2 : L'intéressé est prié de bien vouloir se présenter dans les services du Maitre d'Ouvrage pour les modalités de signature des contrats.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Guémé, le 1er avril 2026

Ampliations:
-DD MINMAP
- CIPM
-ARMP
- Intéressé
-Affichage
-Chrono archives

Le Maire, Maitre d'Ouvrage

Le Maire

Djafsia André

Scanné avec CamScanner

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU MAYO DANAY

COMMUNE DE GUEME

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO DANAY DIVISION

GUEME COUNCIL

GENERAL SECRETARY

FC 06250
(27/10/2026)

COMMUNIQUE N°04/C/SG/GME/2026

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la commune de GUEME, Maitre d'Ouvrage, communique :

L'entreprise ci-après désignée, est retenue pour l'exécution du marché sous référencé conformément au tableau suivant.

Références	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Délai
DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N° 04 /AAO/C GUEME/CIPM/2026 DU 25/02/2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 (QUATRE) ADDUCTIONS D'EAU AVEC POMPAGE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE GUEME : 1- construction d'une adduction d'eau potable avec pompage solaire dans la localité de NOUNTOLGAYE – DEKDEREK 2- construction d'une adduction d'eau potable avec pompage solaire dans la localité de WIDIGUÉ – HLAGAM 3- construction d'une adduction d'eau potable avec pompage solaire dans la localité de GUEME 4- construction d'une adduction d'eau potable avec pompage solaire dans la localité de GOYONRÉ	ETS SOLAR HYDRAULIC Tél : 696 85 65 92/695 18 61 60	76 445 184	03 mois

Par conséquent, les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs offres dans un délai de (15) quinze jours, faute de quoi, elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

Ampliations:

-DD/MINMAP
- CIPM
-ARMP
-AFFICHAGE
-Chrono/archives

Guémé, le 1er avril 2026

Le Maire, Maitre d'Ouvrage

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie DEPARTEMENT DU MAYO DANAY COMMUNE DE GUEME Le Maire REGION DE L'EXTREME-NORD MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Djafsia André

Scanné avec CamScanner